

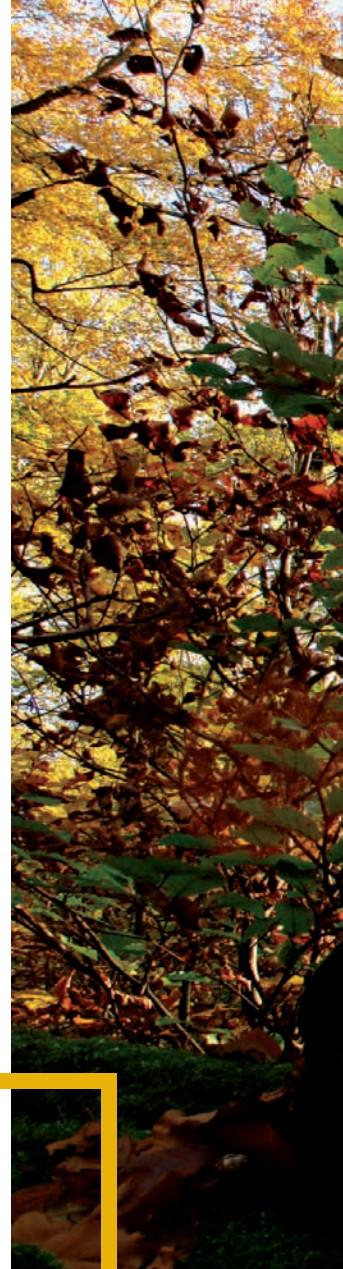


EUROPARC
F E D E R A T I O N

Fédération **EUROPARC** Stratégie

2015-2021





SOMMAIRE

I. NOS ASPIRATIONS

NOTRE OBJECTIF

NOTRE RÉSEAU

NOS BUTS

NOS VALEURS

NOTRE STRATÉGIE 2015-2021

LES COMPOSANTS DE LA STRATÉGIE

II. THÈMES STRATÉGIQUES DE TRAVAIL

1. Œuvrer en faveur de la nature

2. Aider les personnes et les organisations à apprendre

3. Promouvoir la durabilité : rôle des Aires protégées dans le développement durable

4. Travailler ensemble : développer notre organisation

Annexe



NOS ASPIRATIONS

EUROPARC vise à bâtir une représentation forte et unie du patrimoine naturel de l'Europe afin de défendre les intérêts de l'ensemble des Aires protégées du patrimoine naturel et paysager en Europe.

Nous cherchons à créer une organisation européenne en réseau plus forte, fédératrice, et mieux positionnée pour répondre aux défis actuels et futurs pesant sur la nature en Europe.

Cette stratégie vise à fournir un cadre en vue de soutenir le développement continu de la Fédération EUROPARC comme le réseau de la nature et du patrimoine culturel de l'Europe.

NOTRE OBJECTIF

Le patrimoine naturel de l'Europe se compose d'une myriade d'habitats naturels, de paysages et d'écosystèmes, sculptés par la nature ou façonnés par la main de l'homme.

Le patrimoine naturel de l'Europe ne connaît pas de frontières : par conséquent, pour une gestion durable et efficace de ses ressources naturelles, EUROPARC estime que le réseautage et la coopération constituent les principaux atouts de la protection et de la préservation à venir de la nature et des paysages. Les contacts personnels sont indispensables à cette démarche car ils permettent d'obtenir une meilleure compréhension mutuelle, un partage d'expériences, de connaissances et d'innovations en matière de politiques et de pratiques.

Les Aires protégées constituent l'un des principaux piliers de la protection et de l'exploitation judicieuse à venir de ces précieuses ressources. Sur notre continent surpeuplé, les Aires protégées sont plus précieuses que jamais en tant que conservatoires de la nature, en tant que sanctuaires du bien-être humain et en tant que moteurs du développement durable. Collectivement, ces espaces fournissent des systèmes de soutien à la vie écologique de l'Europe.

Toutefois, les pressions économiques et les coupes budgétaires affectant les travaux de préservation de la nature exigent un réexamen des principaux objectifs et des priorités fondamentales. Ceci intervient à un moment où la perte de biodiversité se poursuit et où les impacts du changement climatique nécessitent une attention urgente. Dans un paysage fragmenté sous la pression croissante de divers facteurs dont le changement climatique, l'utilisation des sols et des demandes concurrentes, l'ampleur des menaces mérite une action concertée « sur site » : aussi s'avère-t-il de plus en plus nécessaire de gérer l'ensemble des Aires protégées au regard de leur environnement général et en tenant compte de leur importance clé pour le patrimoine naturel de l'Europe, ainsi que pour ses habitants et ses communautés.

Ce contexte nécessite un changement et offre des opportunités importantes, car la sauvegarde de la biodiversité n'est pas une option: ses modalités d'utilisation, de gestion, de dotation en ressources et de priorisation sont déterminantes. De nouvelles approches mieux intégrées, ainsi que des mécanismes de financement plus novateurs, sont désormais nécessaires. Il est urgent d'envisager une meilleure cohérence écologique, une protection renforcée de la biodiversité et une amélioration de la durabilité de notre patrimoine naturel et de ses ressources.

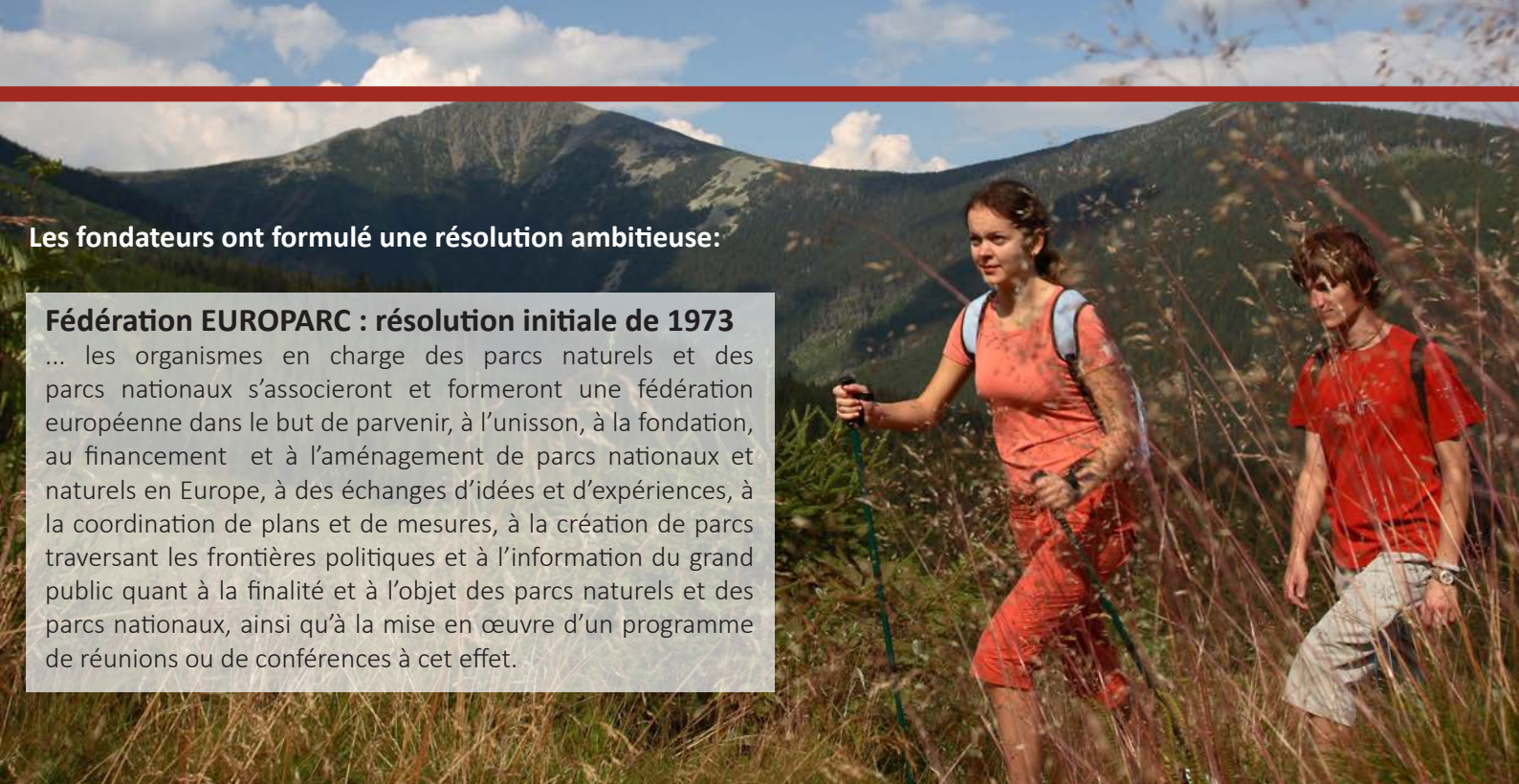
NOTRE RÉSEAU

Nous prévoyons de consacrer le travail du réseau de la Fédération EUROPARC à la préservation concrète de la nature et au développement durable de la biodiversité en Europe tout en favorisant une approche holistique de préservation des paysages. Cela implique et nécessite une préservation, une restauration et une gestion efficaces des écosystèmes fonctionnels où les Aires protégées font partie intégrante du paysage naturel et culturel européen, au-delà des sites désignés. La protection du patrimoine naturel de l'Europe par la mise en œuvre des principes fondamentaux de coopération internationale et d'inclusion sera au cœur de notre réseau.

La Fédération EUROPARC est née de la curiosité des personnes travaillant au sein des Aires protégées et cherchant à savoir ce qui se passe ailleurs. Cette curiosité, ainsi que l'interdépendance des espaces naturels européens, ont conduit les fondateurs de la Fédération des parcs naturels et nationaux d'Europe à s'engager à promouvoir la préservation de la nature en Europe par le biais de la coopération internationale. Cet espoir d'un avenir meilleur est apparu au début des années 1970 lors d'une période de crise politique et économique considérable. Les pressions exercées par l'homme sur l'environnement ont été reconnues par la déclaration de Stockholm et la première convention CITES a alors été signée, signalant ainsi que certaines espèces étaient menacées d'extinction du fait de leur exploitation non-durable. 40 ans plus tard, les défis et la nécessité d'une coopération internationale persistent, mais l'espoir demeure.

Un historique complet de la Fédération est disponible dans la publication intitulée «People, Passion, Protected Areas, 40 Years Working for Nature» (« Des personnes, une passion, des aires protégées, 40 ans de travail au service de la nature »).

Aujourd'hui, la Fédération EUROPARC est l'organe de représentation par excellence des Aires protégées en Europe. Les Aires protégées adhérant à la Fédération EUROPARC représentent l'ensemble des dénominations européennes telles que les sites N2000, les ZPS et les ZSC, ainsi que l'ensemble des dénominations nationales et régionales, les parcs nationaux, les réserves de biosphère, les parcs régionaux et les aires marines protégées. En outre, les membres d'EUROPARC sont chargés, par le biais des agences nationales, de la mise en œuvre globale des directives de la Commission européenne, y compris en ce qui concerne la gestion des sites N2000.



Les fondateurs ont formulé une résolution ambitieuse:

Fédération EUROPARC : résolution initiale de 1973

... les organismes en charge des parcs naturels et des parcs nationaux s'associeront et formeront une fédération européenne dans le but de parvenir, à l'unisson, à la fondation, au financement et à l'aménagement de parcs nationaux et naturels en Europe, à des échanges d'idées et d'expériences, à la coordination de plans et de mesures, à la création de parcs traversant les frontières politiques et à l'information du grand public quant à la finalité et à l'objet des parcs naturels et des parcs nationaux, ainsi qu'à la mise en œuvre d'un programme de réunions ou de conférences à cet effet.

OBJECTIFS FONDATEURS

Les objectifs fondateurs d'EUROPARC sont inscrits dans nos statuts et engagent l'organisation à promouvoir :

- les activités des organisations et des personnes concernées par les Aires protégées ainsi que leurs valeurs et avantages;
- la sensibilisation à l'environnement, la formation, l'apprentissage et le renforcement des capacités pour les Aires protégées de toute l'Europe ;
- la coopération internationale, notamment en favorisant les partenariats d'Aires protégées multi- et transnationaux;
- l'entraide et l'assistance, notamment par la création de réseaux, par l'échange et la compréhension des idées, des compétences et des expériences, ainsi que par la formation à la législation, aux politiques et aux pratiques relatives à l'organisation, à l'administration et à la gestion des Aires protégées;
- la coopération et le travail de plaidoyer auprès des institutions européennes, des gouvernements nationaux, des organisations non-gouvernementales et des institutions internationales et nationales en vue de les informer de ses préoccupations et de renforcer l'action en faveur des Aires protégées et d'encourager les objectifs et les activités de la Fédération EUROPARC;
- la compréhension et la sympathie pour les intérêts des Aires protégées européennes au sein du grand public.

NOS BUTS

Au cours des 40 dernières années, EUROPARC a poursuivi ces objectifs et a apporté une contribution importante dans tous les aspects du travail des Aires protégées en Europe. La Fédération continue de s'appuyer sur l'expérience acquise afin de créer une contribution durable, de renouveler l'organisation et de veiller au maintien de sa pertinence vis-à-vis des questions européennes. Par l'élaboration d'une nouvelle stratégie, elle cherche à poursuivre ce travail et à servir les intérêts de ses membres qui gèrent tous les aspects des Aires protégées européennes, et surtout des sites N2000 d'Europe grâce à la coopération internationale.

Par la mise en œuvre de cette stratégie sur 6 ans et au-delà, la Fédération EUROPARC, qui constitue le plus grand réseau d'Aires protégées en Europe, vise à améliorer son efficacité et à atteindre une plus grande efficacité pour ses membres. Par exemple, notre travail sera assuré par un large éventail d'acteurs, notamment parmi nos sections. Il y aura également davantage de possibilités de compléter les services de base offerts aux membres en obtenant des projets dans des domaines reflétant les priorités des membres. Nous nous efforcerons de maintenir et d'accroître le nombre de nos membres dans le cadre de la poursuite de nos objectifs stratégiques. Avec une base d'adhésion élargie, le réseau sera mieux positionné pour développer des liens et agir en vue d'influencer positivement nos partenaires par le biais d'autres instances établies.

Dans le même temps, le réseau sera également mieux positionné pour explorer de nouvelles idées et formuler de nouvelles initiatives répondant aux intérêts de ses membres.

Nos VALEURS

Nous croyons qu'il est important que notre travail s'appuie sur un ensemble de valeurs devant imprégner notre organisation.

L'ensemble des travaux d'élaboration de la stratégie a été identifié en vue d'accomplir cette mission et d'œuvrer à notre vision de l'avenir. Nous veillerons également à ce que l'ensemble des valeurs défendues par EUROPARC soient également intégrées tant à **nos actions qu' à nos modalités d'action.**



Ces valeurs sont les suivantes :

AMUSEMENT

offrir des opportunités d'expériences de réseautage agréables, les barrières culturelles et professionnelles peuvent être surmontées afin de permettre une meilleure coopération entre les personnes et les organisations.

RESPECT

mutuel, respect des différences culturelles, respect des personnes appartenant aux paysages protégés et respect de la valeur intrinsèque de la nature.

PARTAGE

d'expériences, de connaissances, d'idées et de bonnes.

APPRENTISSAGE

de nouvelles compétences, des modalités de gestion de la nature, et du développement durable.

COOPÉRATION

les uns avec les autres sur des projets afin de développer la gestion des Aires protégées et d'innover en la matière, dans le but de préserver la nature et de promouvoir le développement durable.

DURABILITÉ

prendre en considération l'impact de nos activités sur l'environnement et nous assurer que nous faisons des choix.





NOTRE STRATÉGIE 2015-2021

A un moment difficile de l'histoire de la Fédération, compte tenu de l'incidence de la fluctuation du nombre de membres sur les revenus et les ressources de l'organisation, et du renforcement des attentes et des exigences en matière de gestion des Aires protégées, notre capacité à réagir efficacement en tant qu'organisation permettra de tester les capacités humaines limitées dont nous disposons. Ceci constitue cependant un défi pour notre organisation, défi que cette nouvelle stratégie vise à relever.

Cette stratégie pour la Fédération EUROPARC, fondée sur la vaste consultation lancée auprès de ses membres, constitue un mécanisme de clarification des objectifs de notre organisation et doit nous permettre de découvrir des moyens « innovants » d'accomplir notre mission et de réaliser notre vision de l'avenir.

La structure et la gouvernance de la Fédération EUROPARC se composent de l'ensemble des personnes, fonctions, procédures, processus, cultures, technologies et éléments connexes constitutifs du réseau. Cette structure doit s'aligner et s'intégrer à notre stratégie pour que notre vision de l'avenir et notre mission puissent s'accomplir. La gouvernance nous montre également la manière dont l'ensemble des éléments, composantes et processus pourraient œuvrer ensemble. L'adoption de cette nouvelle stratégie constitue la première étape de modification de la structure de l'organisation et vient répondre au souhait des membres de disposer de structures de gouvernance plus efficaces (conseil, assemblée générale et direction) ainsi que de fonctions et de responsabilités plus claires, notamment pour les sections. Avec une nouvelle stratégie, il convient d'apporter une attention particulière à chaque aspect de la structure nécessaire afin de soutenir cette stratégie. Dans une organisation aussi complexe et fluide qu'EUROPARC, il ne peut s'agir d'un processus immédiat

et instantané. La stratégie illustre la manière dont nous pourrions développer la Fédération EUROPARC à l'avenir, en donnant à la fois un rôle plus important aux sections et en offrant aux membres l'occasion de participer. Ces innovations peuvent nécessiter de modifier les statuts de la Fédération et notre mode de fonctionnement, modifications que les membres devront entériner. Les détails du changement de gouvernance ne peuvent pas être présentés dans le présent document de stratégie, mais ils indiquent en revanche qu'une structure plus fédérée doit voir le jour pour permettre la mise en œuvre de la stratégie.

Naturellement, cette stratégie nécessite une vision d'ensemble de la Fédération qui doit faire apparaître les domaines à aborder, identifier les personnes qui dirigeront ces travaux ainsi que les résultats globaux qui devront être obtenus. Des plans de travail annuels indiqueront le détail des étapes de travail concernées tout en offrant une approche flexible et opportuniste des modalités d'exécution des travaux, et ce dans un cadre largement planifié compte tenu de la complexité et des aléas liés à une situation évolutive et compte tenu également de la nécessité d'identifier les ressources nécessaires. Afin d'assurer la bonne exécution de notre démarche, la stratégie devra indiquer les bonnes mesures à prendre pour EUROPARC, établir un plan d'action annuel et préciser si les ressources humaines et financières peuvent être priorisées.

Par la mise en œuvre de cette stratégie, EUROPARC continuera de chercher à aligner le travail de la Fédération ainsi que le travail de ses membres sur les politiques européennes et internationales. EUROPARC envisage notamment à soutenir la mise en œuvre du 7ème PAE (Programme d'action environnementale) et le réseau N2000 en sensibilisant les parties prenantes sur l'importance et le rôle des Aires Protégées.

NOTRE **VISION** ET **MISSION**

Afin de décrire succinctement et de résumer notre aspiration en tant qu'organisation, nous avons condensé notre réflexion en trois parties : notre vision de l'avenir, notre mission, et notre stratégie.

Notre **VISION** décrit ce qu'EUROPARC souhaite pour la nature européenne. Notre **MISSION** indique le rôle qu'EUROPARC, en tant qu'organisation, estime pouvoir jouer afin de réaliser cette vision. Notre stratégie indique de manière générale la façon dont EUROPARC entend accomplir cette mission et mettre en œuvre cette vision. La stratégie n'est pas un plan détaillé des actions et tâches à effectuer ; celui-ci sera élaboré annuellement.

Notre VISION est la suivante:

Une nature durable, mise en valeur par l'homme.

Afin de réaliser cette vision, nous confions à EUROPARC
la **MISSION** suivante :

EUROPARC œuvre en faveur de notre patrimoine naturel et culturel afin d'améliorer et de défendre les politiques et pratiques en matière de gestion des Aires protégées et d'assurer une nature durable, valorisée par l'homme.



LES COMPOSANTS DE LA STRATÉGIE

Afin de nous aider à planifier et à organiser les travaux d'EUROPARC, nous avons présenté la stratégie à l'aide de **quatre principaux THÈMES STRATÉGIQUES de travail** :

- 1) **Œuvrer en faveur de la nature**
- 2) **Aider les personnes et les organisations à apprendre**
- 3) **Promouvoir la durabilité : rôle des Aires protégées dans le développement durable**
- 4) **Travailler ensemble : développer notre organisation**

Ces thèmes sont étroitement alignés sur les principaux domaines de travail des membres d'EUROPARC. Bien entendu, de nombreux domaines de travail sont transversaux et contribuent à la réalisation d'actions entre les différents thèmes

La Fédération EUROPARC se compose de plusieurs éléments, à savoir : le conseil, les membres et les sections ; la direction et EUROPARC Consulting. L'ensemble de ces éléments doivent être impliqués dans la mise en œuvre de cette stratégie afin d'assurer sa réussite complète.

En fonction des besoins identifiés et des préférences exprimées par nos membres lors du processus de consultation intitulé "Our Future Dialogues", différents modes de mise en œuvre des aspects de notre stratégie ont été inclus. Ces différents modes de travail incluent les échanges et le réseautage entre membres, la

formation et le renforcement des compétences, le développement d'outils de gestion et le renforcement de la communication dans le domaine du lobbying, des campagnes et de l'information. Dans la mesure du possible, nous nous efforcerons de créer des opportunités de participation accrue pour nos membres.

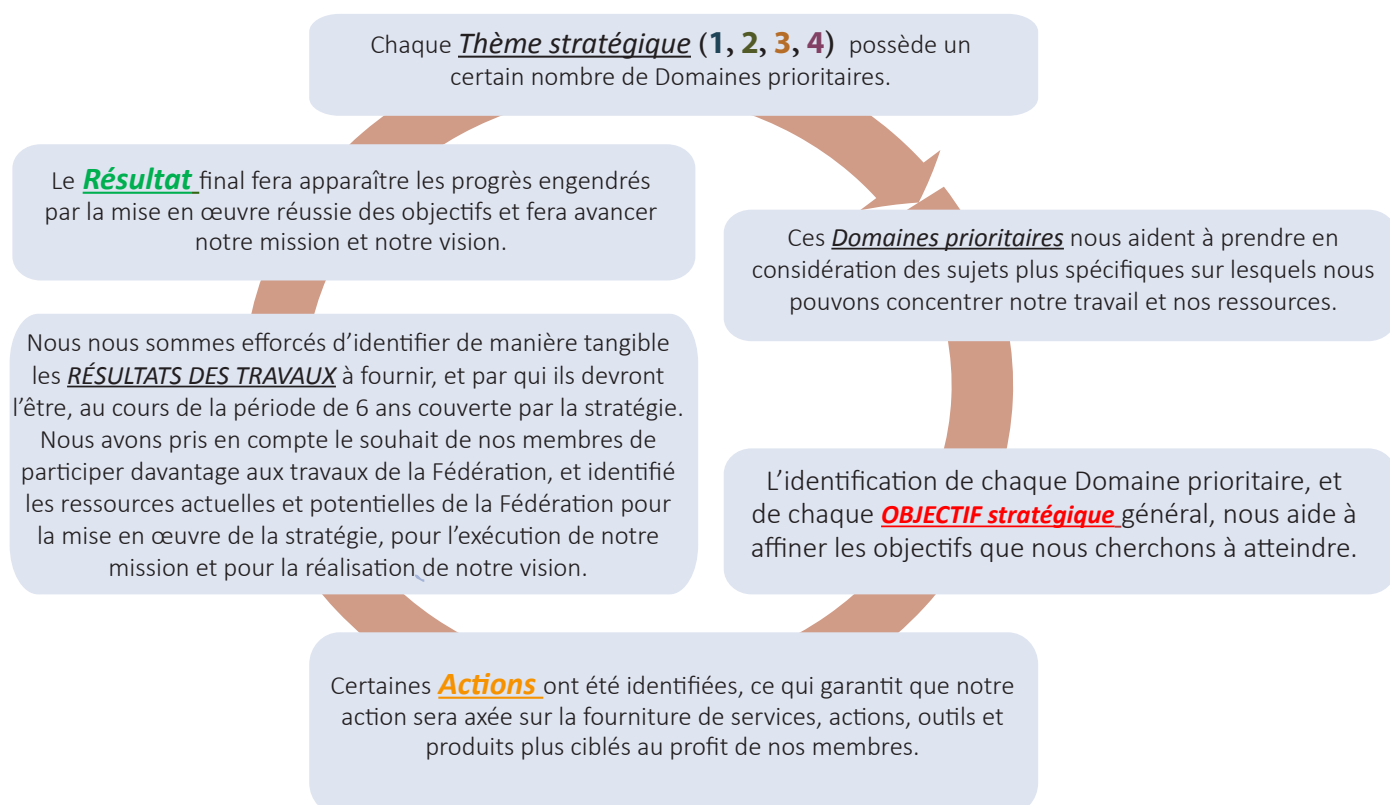
Un système simple établissant les priorités a été utilisé dans l'ensemble de la stratégie afin d'indiquer les degrés d'urgence et d'importance de chaque domaine de travail ainsi que l'ampleur de chaque tâche. Ce système est nécessaire afin d'assurer une affectation adéquate des ressources dans l'ensemble de la Fédération et de mener à bien notre mission.

- 1 ce travail **DOIT** être effectué
- 2 ce travail **DEVRAIT** être effectué
(si des fonds sont recherchés/disponibles et si un responsable est identifié)
- 3 ce travail **POURRAIT** être effectué
(si un membre désigné trouve les fonds nécessaires)

S = Petit M = Moyen L = Grand XL = Très grand	} Ces lettres indiquent le volume des ressources (humaines et financières), la complexité (interne et externe), et les délais nécessaires à la réalisation du travail concerné.
--	---

Tous les travaux identifiés dans la nouvelle stratégie sont considérés comme nécessaires et y sont inclus afin de nous permettre d'exécuter notre mission et de concrétiser notre vision. Mais en vue de prioriser les travaux, un plan de travail ANNUEL sera élaboré et communiqué afin d'assurer le suivi des progrès réalisés. La stratégie sera révisée au terme d'une période de 3 ans afin de garantir à la fois sa pertinence et sa faisabilité compte tenu des changements externes et internes susceptibles d'intervenir dans l'intervalle.

RELIANT LES COMPOSANTES DE LA STRATÉGIE D'EUROPARC





FÉDÉRATION EUROPARC STRATÉGIE 2015 - 2021

THÈMES STRATÉGIQUES DE TRAVAIL

1.

ŒUVRER EN FAVEUR DE LA NATURE

Gérer, préserver, protéger et communiquer sur la nature constitue un thème important pour l'ensemble de nos membres. Ceci peut être approprié tant sur le plan politique que pratique. Trouver des façons de gérer les ressources naturelles dont la plupart des Aires protégées ont la charge, que ce soit par le biais de désignations nationales, régionales, européennes ou internationales, constitue une fonction fondamentale. La Fédération EUROPARC, en tant que plus grande organisation de réseautage pour les Aires protégées d'Europe, a la possibilité d'exploiter l'expérience acquise par la communauté des Aires protégées, y compris par les gestionnaires des sites N2000, en fournissant des conseils à la Commission européenne. La Fédération soutient ses membres à appliquer les directives et principes définis par la Commission européenne dans la Stratégie Europe 2020. Grâce à notre réseau, à nos groupes de travail et sections qui ont des points forts dans différents domaines liés à la préservation de la nature, par exemple dans le domaine du tourisme durable, de l'économie et de la santé, la Fédération EUROPARC est en mesure de soutenir l'intégration transversale des politiques de l'UE.

EUROPARC est fermement convaincue que la mise en œuvre des politiques et des législations existantes est une priorité dans l'Europe d'aujourd'hui. Les actions permettant d'atteindre les objectifs et cibles fixés dans le 7ème programme d'action environnementale nécessitent une mise en œuvre principalement au niveau national, régional ou local. Conformément au principe de subsidiarité, le rôle d'EUROPARC dans la promotion de la participation active de l'ensemble du réseau européen des Aires protégées est considéré comme crucial. La stratégie fera ainsi apparaître la contribution apportée par le travail de nos membres à la mise en œuvre de la politique européenne.

EUROPARC a par conséquent identifié un certain nombre de domaines de travail dans lesquels sont inclus les principes de partage de l'expertise, d'apprentissage de nouvelles méthodes de travail, de compréhension et de mise en œuvre des politiques, et de développement des communications et des outils de soutien aux Aires protégées. Et ceci tout en continuant également à assurer la gestion efficace du réseau N2000 dans l'ensemble des Aires protégées de l'UE. De plus, la Fédération cherche à améliorer la connaissance des services écosystémiques et de leur valeur économique, et à contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie pour les infrastructures vertes tout en renforçant les synergies, ainsi qu'à maximiser la cohérence entre les objectifs de préservation de la biodiversité et ceux de l'agriculture.

ŒUVRER EN FAVEUR DE LA NATURE

		RÉSULTATS ATTENDUS DES TRAVAUX	QUI CONDUIRA CES TRAVAUX	PRIORITÉ DES TRAVAUX
<u>Domaine prioritaire</u>	1.1 Gérer des sites dédiés à la nature			
OBJECTIF stratégique	<i>Fournir des normes de qualité aux gestionnaires des sites afin d'améliorer l'efficacité de leur gestion en renforçant les normes, recommandations, directives et programmes de niveau européen existants.</i>			
	1.1a Développer une gamme d'outils et de normes/directives pour améliorer les normes de qualité des Aires protégées, y compris une collaboration efficace avec les parties prenantes dans la planification et la mise en œuvre de la préservation de la nature et des politiques de développement durable.	Développer les outils et les directives	Une section, par ex. la section allemande ou la section espagnole	2 L
	1.1b Identifier et promouvoir au moins 2 exemples de meilleures pratiques issus de chaque région biogéographique, à partir du réseau existant et pour les gestionnaires de Natura 2000.	2 exemples de meilleures pratiques issus de chaque région biogéographique	Direction et sections	1 M
Actions	1.1c Coordonner un programme d'ateliers sur des sujets relatifs à la gestion des sites; au moins un sujet clé par an, et mise en œuvre dans les sections et lors de la conférence.	Les sections effectuent un atelier sur un thème annuel. Plus un minimum de 10 ateliers par an lors de la conférence ou lors d'autres événements	Direction et sections, avec le soutien de la direction	1 M
Résultat	<i>Les Aires protégées et les sites de N2000 en Europe seront en mesure de mieux évaluer leur travail et d'appliquer des normes plus élevées à leur gestion.</i>			

1.2 Désenclaver la nature

OBJECTIF stratégique

Démontrer l'avantage d'intégrer des valeurs de la nature et des coulées vertes dans la planification de l'occupation des sols en offrant aux acteurs concernés des possibilités d'échanger des idées et des bonnes pratiques.

	1.2a	Participation active à la plateforme commune pour la coexistence des grands carnivores et des personnes, et diffusion des Résultats.	Réunions organisées et documentation diffusée	Membre désigné et direction	2 S
	1.2b	Recueillir et promouvoir des exemples de meilleures pratiques en matière d'infrastructures vertes pour les autorités régionales sur la planification de l'occupation des sols.	1 événement et au moins 3 études de cas	Une section, par ex. la section espagnole	2 M
	1.2c	Contribuer à l'élaboration d'une perspective propre aux Aires protégées dans le cadre des programmes d'action européens en matière d'infrastructures vertes.	Produire une fiche d'information et un exposé de principe pour EUROPARC	Direction	2 M

Actions

Résultat

La préservation de la nature et des paysages au sein des Aires protégées et de l'ensemble des régions sera mieux ancrée et intégrée au développement et à l'aménagement du territoire au niveau approprié, y compris dans le cadre

1 ce travail **DOIT** être effectué

2 ce travail **DEVRAIT** être effectué
(si des fonds sont recherchés/disponibles et si un responsable est identifié)

3 ce travail **POURRAIT** être effectué
(si un membre désigné trouve les fonds nécessaires)

S = Petit
M = Moyen
L = Grand
XL = Très grand

Ces lettres indiquent le volume des ressources (humaines et financières), la complexité (interne et externe), et les délais nécessaires à la réalisation du travail concerné.

1.3 Développer le réseau des Aires protégées

OBJECTIF stratégique

Elargir, exporter et développer le modèle des Aires protégées, en particulier dans l'environnement marin / côtier et périurbain en impliquant activement et en stimulant de nouveaux acteurs.

Actions

1.3a

Soutenir le rôle et la désignation des AMP dans la planification spatiale marine en recueillant des exemples de meilleures pratiques et en formulant des recommandations pour les politiques et les pratiques à appliquer.

Au moins 5 études de cas et 1 document présentant les recommandations formulées et les enseignements retenus.

Section des Iles de l'Atlantique

2

L

1.3b

Promouvoir les zones naturelles / sites naturels dans et hors des Aires protégées comme une alternative à l'utilisation durable des terres, et améliorer la compréhension de la notion de zones naturelles.

Au moins 2 événements et au moins 1 proposition de projet

« Wild Europe » : un membre désigné du groupe de travail sur les zones naturelles

2

L

1.3c

Collaborer avec les entités qui soutiennent la nature périurbaine et la préservation des paysages, notamment pour promouvoir et soutenir largement la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage dans l'ensemble du réseau.

Créer des partenariats et attirer de nouveaux membres dans la Fédération

Direction, nouveaux partenariats pour les Aires protégées, membre désigné

3

M

Résultat

Les Aires protégées sont reconnues comme un outil essentiel de préservation de la nature et des paysages tant dans les environnements terrestres que marins.

Domaine prioritaire 1.4 Inspirer le grand public				
OBJECTIF stratégique Renforcer la sensibilisation du grand public sur les valeurs et les avantages des Aires protégées par le biais de programmes stimulants au niveau européen.				
Actions	1.4a Organiser au moins 1 événement paneuropéen de sensibilisation à un niveau commun, comme la Journée européenne des parcs, pour le grand public, les intervenants et les visiteurs des Aires protégées.	1 événement par an	Direction et sections	1 M
	1.4b Lancer et exécuter au moins 2 campagnes coordonnées ciblant les décideurs au niveau national et européen afin d'influencer les politiques affectant les Aires protégées.	2 campagnes coordonnées	Direction et sections	1 XL
Résultat Le public comprend l'importance des Aires protégées pour la nature et les populations, et continue de les soutenir et de les apprécier.				

OBJECTIF stratégique Renforcer la sensibilisation et la participation des Jeunes et des Rangers juniors au travail des Aires protégées à travers des programmes stimulant au niveau européen.				
Actions	1.4c Sensibiliser la prochaine génération aux programmes Junior Ranger and Youth+ pour fournir des opportunités de leadership des jeunes et de plaidoyer en faveur des Aires protégées.	1 nouveau programme Youth+, 1 programme Junior Ranger par an.	Direction	1 L
Résultat Les jeunes comprennent la nécessité et la valeur des Aires protégées, qu'ils soutiennent, ainsi que leur mission dans la préservation de la nature et leur rôle dans le développement durable.				

- 1 ce travail **DOIT** être effectué
- 2 ce travail **DEVRAIT** être effectué (si des fonds sont recherchés/disponibles et si un responsable est identifié)
- 3 ce travail **POURRAIT** être effectué (si un membre désigné trouve les fonds nécessaires)

S = Petit
M = Moyen
L = Grand
XL = Très grand

Ces lettres indiquent le volume des ressources (humaines et financières), la complexité (interne et externe), et les délais nécessaires à la réalisation du travail concerné.



2.

AIDER LES PERSONNES ET LES ORGANISATIONS A APPRENDRE

Les personnes qui travaillent dans et pour les Aires protégées ont besoin de nombreuses informations, compétences et expertises pour accomplir leur travail. Elles sont chargées de gérer des Aires protégées de manière à ce qu'elles puissent montrer à la société qu'elle a besoin d'interagir avec la nature d'une manière plus durable, et elles ont également besoin d'aider les gens à apprécier et à respecter le monde naturel. A mesure que le travail des Aires protégées se diversifie et se complexifie, l'accès à de nouvelles informations et idées est essentiel pour relever les défis rencontrés par les parcs et organisations ainsi que pour développer des solutions nouvelles, efficaces et efficientes. Partout en Europe, la plupart des problèmes sont identiques, mais des méthodes de travail différentes ont été mises au point. C'est pourquoi EUROPARC offre aux membres de la Fédération des opportunités exclusives de réseauter, de partager et d'apprendre. Ainsi, les membres de la Fédération peuvent développer et planifier leurs propres besoins, et chercher par conséquent à renforcer leur expertise et leurs connaissances sur des sujets pertinents pour les Aires protégées.

Aucune amélioration ne pourra être obtenue en matière de mise en œuvre des politiques sans un investissement adéquat dans le développement des capacités des membres de la communauté de gestion des Aires protégées en vue d'offrir un patrimoine naturel protégé doté d'une gestion et d'une préservation plus efficaces. Cela implique également de sensibiliser le grand public et les jeunes générations au rôle des Aires protégées, et de promouvoir des expériences de citoyenneté active en faveur de la préservation de la nature.

Le souhait d'améliorer la gestion des Aires protégées en Europe, auxquelles s'ajoutent à présent les sites N2000, grâce à la coopération internationale, le réseautage et le partage d'expériences, reste encore inscrit dans l'ADN de l'organisation. Le réseautage constitue la clé du partage et de la diffusion des connaissances. Le réseautage avec EUROPARC est comme un investissement pyramidal dans les connaissances, lesquelles se multiplient à mesure qu'elles sont partagées via le réseau. Plus les contributions seront importantes, plus nous en tirerons profit. C'est ce qui a fait la force de la Fédération au cours de ces 40 dernières années, et c'est ce qui lui a permis de couvrir des sujets variés allant du tourisme et de la gestion des habitats naturels, au développement durable et au travail avec les jeunes.

La valeur ajoutée sera réalisée en travaillant collectivement, en mettant l'accent sur la génération de bénéfices tangibles pour les membres et, notamment, pour leurs personnels. Des informations pratiques, des compétences et des idées seront recueillies et partagées afin de produire de véritables possibilités d'apprentissage innovantes et essentielles pour les opérations de développement, tout en offrant une plus grande efficacité et en optimisant les impacts. La prestation de services stimulants et motivants pour les personnes constituera un objectif clé que nous atteindrons en nous appuyant sur des méthodes solides et actuelles, tels que des ateliers, des séminaires et des conférences. Mais de nouvelles approches sont susceptibles d'acquérir une plus grande importance, notamment, par exemple, l'apprentissage et la recherche conjointe d'opportunités.

AIDER LES PERSONNES ET LES ORGANISATIONS A APPRENDRE

		RÉSULTATS ATTENDUS DES TRAVAUX	QUI CONDUIRA CES TRAVAUX	PRIORITÉ DES TRAVAUX
<i>Domaine prioritaire</i>	2.1 Travail collaboratif			
<i>OBJECTIF stratégique</i>	Partager les compétences et les bonnes pratiques et améliorer la coopération internationale entre les membres afin de bâtir un réseau plus solide.			
<i>Actions</i>	2.1a Développer et promouvoir une plateforme pour partager des ressources qui répondent aux besoins en formation des professionnels des Aires protégées.	Une plateforme	Membre désigné	1 M
<i>Résultat</i>	Amélioration des pratiques et collaboration accrue en matière de politiques et de gestion des Aires protégées au sein des nations européennes et entre celles-ci.			
<i>OBJECTIF stratégique</i>	Soutenir et développer le Réseau transfrontalier de la Fédération EUROPARC			
<i>Actions</i>	2.1b Effectuer au moins 1 vérification transfrontalière par an.	Une nouvelle VT par an	Membre désigné, Direction	1 M
	2.1c Soutenir le travail de TransParcNet.	Une réunion annuelle	Direction	2 L
<i>Résultat</i>	Non seulement les habitats naturels et les espèces seront mieux gérés sur le plan transfrontalier, mais il y aura également une plus grande coopération en matière de préservation de la nature et de développement durable entre les nations européennes.			

<u>Domaine prioritaire</u>	1.2 Développement du personnel			
<u>OBJECTIF stratégique</u>	<i>Offrir des possibilités de partage des connaissances et de l'expertise entre professionnels des Aires protégées afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de leur travail.</i>			
<u>Actions</u>	2.2a Organiser à intervalles réguliers des événements de réseautage dans toute l'Europe.	10 événements par an, conférence, ateliers	Sections, direction, membre organisateur, EUROPARC Consulting	1 L
	2.2b Organiser des bourses d'étude Alfred Tœpfer (en collaboration avec la fondation Alfred Tœpfer) et faciliter les échanges de personnels entre les membres.	5 par an	Direction, Consulting	1 M
<u>Résultat</u>	<i>Un personnel plus qualifié et plus compétent dans les Aires protégées.</i>			
<u>Domaine prioritaire</u>	2.3 Formation			
<u>OBJECTIF stratégique</u>	<i>Accroître l'expertise, chez les membres intéressés, en matière de programmes EUROPARC spécifiques afin d'exécuter la présente stratégie.</i>			
<u>Actions</u>	2.3a Formation pour soutenir les produits d'EUROPARC, tels que la <i>Charte pour un tourisme durable dans les Aires protégées</i> , les parcs transfrontaliers, et les programmes <i>Junior Ranger</i> .	3	Consulting	1 M
	2.3b Développer des programmes de formation et mener des sessions de formation afin d'aider à la bonne exécution de la stratégie.	3	Consulting	2 L
<u>Résultat</u>	<i>Du personnel plus compétent et mieux formé afin de développer un tourisme durable, en travaillant avec les jeunes et la coopération transfrontalière, ce qui contribuera à la réussite de ces programmes.</i>			

3.

PROMOUVOIR LA DURABILITE : ROLE DES AIRES PROTEGEES DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins constitue une définition communément acceptée du développement durable. Il est admis que la société est confrontée à des défis et à des changements concernant la façon dont nous utilisons les ressources naturelles, la façon dont nous produisons des aliments et interagissons avec la nature. EUROPARC estime que non seulement les parcs eux-mêmes sont confrontés à des défis et à des pressions, du fait des visites et des abus subis sur les terrains qu'ils gèrent, mais qu'ils ont aussi la possibilité et le potentiel d'agir comme des catalyseurs pour la durabilité et le changement des styles de vie sur le plan local et régional, et même national. En raison des liens solides et de l'identification forte qui existent entre les populations et les espaces naturels, les parcs ont évolué vers des modèles de travail plus participatifs et inclusifs. Cette approche offre la possibilité de développer de nouveaux modes de vie susceptibles de réduire l'impact de l'homme sur les ressources naturelles et de profiter aux populations et à la société. C'est pourquoi EUROPARC cherche à généraliser les Aires protégées en tant que modèles de développement durable offrant des avantages sociaux, économiques et environnementaux auprès des intervenants de tous les secteurs concernés.

EUROPARC possède une expertise avérée et établie de longue date en matière de participation des entreprises, notamment dans le secteur du tourisme, aux Aires protégées associées à la mise en œuvre des politiques de l'UE en vue de développer une Europe économe en ressources. Cette expérience sera encore développée. EUROPARC est également l'une des rares ONG à travailler dans le domaine de l'amélioration de la santé et du bien-être des citoyens européens dans le contexte des Aires Protégées. Les initiatives développées par les Aires protégées peuvent offrir de bonnes solutions ainsi que des alternatives. C'est pourquoi EUROPARC soulignera le rôle des sites N2000 et des Aires protégées et examinera leur efficacité stratégique en vue de protéger les citoyens de l'Union contre les pressions liées à l'environnement et contre les risques pour la santé et le bien-être.

PROMOUVOIR LA DURABILITE :

ROLE DES AIRES PROTEGEES DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

		RÉSULTATS ATTENDUS DES TRAVAUX	QUI CONDUIRA CES TRAVAUX	PRIORITÉ DES TRAVAUX
<i>Domaine prioritaire</i>	3.1 Le tourisme durable dans les Aires protégées			
<i>OBJECTIF stratégique</i>	EUROPARC consolidera la Charte européenne du tourisme durable dans les Aires protégées (CETDAP) et assurera la promotion de la CETDAP comme outil de développement du tourisme durable au niveau international.			
<i>Actions</i>	3.1a Consolider le réseau de la CETDAP dans chacun des parcs avec les partenaires du tourisme et les agences de voyage.	Stratégie de la charte approuvée et certification de 150 parcs, 2000 partenaires du tourisme et 50 agences de voyage	Direction et sections, membre désigné (Groupe de travail sur le tourisme durable - GTTD)	1 L
	3.1b Promouvoir une plateforme commune avec d'autres systèmes de certification pour les destinations de tourisme durable basées sur les Aires protégées afin de défendre efficacement le projet aux niveaux européen et international.	1 plateforme	Direction, membre désigné (GTTD)	2 S
	3.1c Obtenir une reconnaissance internationale de la charte comme outil efficace de développement du tourisme durable et la diffuser en dehors de l'Europe.	Reconnaissance internationale, 1 pays hors Europe adhérant à la charte	Section, par ex : Federparchi -EURO-PARC Italie Direction	2 M
<i>Résultat</i>	<i>Les Aires protégées seront gérées en collaboration avec des entreprises de tourisme afin de s'assurer que les ressources sont plus durables et qu'il est fait une utilisation.</i>			

<i>Domaine prioritaire</i>	3.2 L'agriculture durable dans et autour des Aires protégées			
<i>OBJECTIF stratégique</i>	Promouvoir une agriculture respectueuse de l'homme et de la nature dans toute l'Europe.			
<i>Actions</i>	3.2a Examen et lancement d'une «charte» de l'agriculture durable élaborée à partir de la méthodologie, issue des Aires protégées, de travail en partenariat avec les parties concernées afin d'encourager une agriculture respectueuse de l'homme et de la nature dans ou autour des Aires protégées.	1 projet approuvé	Membre désigné(France), direction	3 XL
	3.2b Contribution au travail de lobbying des plateformes européennes existantes travaillant sur les réformes de la PAC pour la prochaine période de financement.	3 plateformes 1 exposé de principe par an	Direction	2 S
<i>Résultat</i>	<i>Les politiques et les pratiques en matière d'agriculture soutiennent la gestion des Aires protégées et contribuent positivement à leurs objectifs pour la nature et l'homme.</i>			
<i>Domaine prioritaire</i>	3.3 Nature et santé			
<i>OBJECTIF stratégique</i>	Sensibiliser le public aux bienfaits de la nature pour la santé humaine et faciliter l'action des gestionnaires d'Aires protégées et du secteur de la santé.			
<i>Actions</i>	3.3a Partager les expériences et développer les bonnes pratiques sur les liens existant entre la nature et la santé au sein des Aires protégées au niveau européen.	1 réunion de « groupes intéressés », 2 études de cas par an	Membres désignés, par ex. (FI/SCO)	2 M
	3.3b Développer une boîte à outils pour les gestionnaires d'Aires protégées afin de promouvoir l'« exercice vert ».	1 boîte à outils	Membres désignés, par ex. (FI et SCO)	1 M
	3.3c Contribuer à l'expérience européenne, à la préparation des directives de l'UICN et aux initiatives HPHP.	1 exposé de principe	Membres désignés, par ex. (FI et SCO)	2 M
<i>Résultat</i>	<i>Les Aires protégées sont présentées comme un outil précieux pour l'amélioration de la santé de la société et sont également reconnues comme un outil précieux.</i>			

Domaine prioritaire				
3.4 Le changement climatique dans les Aires protégées				
OBJECTIF stratégique				
Aider les gestionnaires d'Aires protégées à renforcer le rôle de celles-ci en matière d'atténuation des effets du changement climatique et d'adaptation à ces derniers.				
Actions	3.4a	6 études de cas	Direction, aires transfrontalières, sections	2 L
	Identifier et promouvoir les avantages liés à une gestion efficace des Aires protégées afin d'atténuer les effets du changement climatique.			
	3.4b	2 ateliers	Membre désigné	2 L
	Identifier et partager des expériences et des bonnes pratiques afin d'adapter la gestion des Aires protégées au changement climatique.			
Résultat	Que le rôle des Aires protégées en matière d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique soit reconnu au niveau des politiques et des pratiques.			

Domaine prioritaire				
3.5 Futures révisions : nouveaux sujets pour les Aires protégées				
OBJECTIF stratégique				
Explorer de nouveaux sujets afin de soutenir la contribution des gestionnaires d'Aires protégées au développement durable.				
Actions	3.5a	2 sujets	Membre désigné, direction	2 S
	Identifier des sujets d'intérêt pour les membres.			
	3.5b	2 ateliers	Membre désigné	2 L
	Identifier des solutions et partager des expériences et des bonnes pratiques pour les besoins des nouveaux sujets.			
Résultat	Les politiques et les pratiques mises en œuvre dans les Aires protégées en matière de développement durable poursuivent leur développement afin de répondre à l'évolution des besoins de la nature et des hommes.			

1 ce travail **DOIT** être effectué

2 ce travail **DEVRAIT** être effectué
(si des fonds sont recherchés/disponibles et si un responsable est identifié)

3 ce travail **POURRAIT** être effectué
(si un membre désigné trouve les fonds nécessaires)

S = Petit
M = Moyen
L = Grand
XL = Très grand

Ces lettres indiquent le volume des ressources (humaines et financières), la complexité (interne et externe), et les délais nécessaires à la réalisation du travail concerné.



4.

TRAVAILLER ENSEMBLE : DEVELOPPER NOTRE ORGANISATION

La Fédération EUROPARC s'est construite sur le principe selon lequel le patrimoine naturel de l'Europe est mieux préservé et géré par la coopération internationale, et c'est la raison pour laquelle nous recherchons des opportunités de réseautage, d'échange et de collaboration dans tous nos domaines d'activité. Il incombe par conséquent à EUROPARC, en tant qu'ONG chargée de gérer les défis auxquels nos membres et notre organisation sont confrontés, de rester efficace et pertinente, et de garder à l'esprit qu'à mesure que les Aires protégées évoluent, leur adhésion à un réseau européen ne peut qu'évoluer. Le contexte opérationnel des organisations ayant des responsabilités en matière de protection de la nature est en train de changer du fait que les budgets des organisations de préservation de la nature en Europe sont susceptibles d'être soumis à une pression croissante dans les prochaines années; cependant, les niveaux de demande se maintiendront et le défi pour toutes les organisations sera de fournir des services de qualité avec moins de ressources. Il sera nécessaire d'envisager d'autres modalités de travail afin d'offrir des activités aussi efficacement que possible et de tirer le meilleur parti de chaque opportunité. Ceci garantira également qu'une attention permanente reste portée à la gestion pratique et intégrée des Aires protégées. La croissance, le déclin et le changement sont des processus que nous devons prendre en considération afin de nous assurer que notre système de gouvernance réponde aux besoins de l'organisation et que nous travaillions ensemble à l'amélioration de la stabilité et des capacités d'adaptation de la Fédération. Etre un réseau efficace et efficient signifie que nous devons assurer le développement et l'amélioration constants de l'organisation. A ce titre, EUROPARC reconnaît la nécessité de collaborer étroitement avec d'autres ONG et partenaires ainsi que d'élargir et développer notre réseau.

Le travail du conseil d'EUROPARC, de ses sections et de ses groupes de travail est essentiel à l'exécution du programme de travail. Cette fantastique démarche volontaire, conjuguée à notre expertise collective, permettra à EUROPARC d'accomplir bien plus que son seul personnel disponible.

TRAVAILLER ENSEMBLE :

DEVELOPPER NOTRE ORGANISATION

		RÉSULTATS ATTENDUS DES TRAVAUX	QUI CONDUIRA CES TRAVAUX	PRIORITÉ DES TRAVAUX
<u>Domaine prioritaire</u>	4.1 Gouvernance: nos méthodes de travail			
<u>OBJECTIF stratégique</u>	Améliorer le système de gouvernance de la Fédération EUROPARC afin de respecter les principes de bonne gouvernance et de renforcer l'efficacité de la Fédération.			
<u>Actions</u>	4.1a Réviser et améliorer si nécessaire les statuts et le règlement intérieur afin d'améliorer l'efficacité de l'Assemblée générale, du conseil, des sections et de la direction et d'EUROPARC Consulting dans la mise en œuvre de la stratégie.	Toutes les sections, validation par le conseil puis approbation par l'AG	Conseil	1 M
	4.1b Développer les capacités des membres du conseil, par une clarification des rôles, afin de renforcer leur efficacité sur les tâches incombant au conseil, afin de mieux comprendre et contribuer à l'exécution de la mission d'EUROPARC.	2 ateliers d'initiation pour les nouveaux membres du conseil, programme de tutorat	Conseil, direction	1 M
	4.1c Améliorer les méthodes de travail selon les besoins afin de renforcer le rôle des sections et des membres dans le développement des travaux de la Fédération.	Accords signés afin d'exécuter les travaux et de promouvoir les produits des Fédérations	Conseil, direction, sections	1 L
<u>Résultat</u>	Une structure efficace permettant la mise en œuvre complète et effective de la stratégie de la Fédération EUROPARC fera l'objet d'un accord et sera développée en conséquence.			

<i>Domaine prioritaire</i>		4.2 Pouvoir du peuple - ressources humaines		
<i>OBJECTIF stratégique</i>		Développer le potentiel des ressources humaines nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie dans l'ensemble du réseau de la Fédération EUROPARC.		
<i>Actions</i>	4.2a	Plan de travail annuel faisant l'objet d'un accord conjoint et d'un développement avec la direction, les sections et les membres désignés.	Conseil, direction	1 M
	4.2b	Au moins 5 projets	Conseil, direction, sections	1 M
	4.2c	2 audits des besoins	Conseil	1 S
	4.2d	Nombre de <i>Résultats</i> obtenus par les groupes de travail	Le conseil doit approuver les groupes de travail et les plans de travail	2 M
<i>Résultat</i>		Participation accrue d'un plus grand nombre de membres, ce qui renforce grandement l'efficacité du travail de la Fédération.		

1 ce travail **DOIT** être effectué

2 ce travail **DEVRAIT** être effectué
(si des fonds sont recherchés/disponibles et si un responsable est identifié)

3 ce travail **POURRAIT** être effectué
(si un membre désigné trouve les fonds nécessaires)

S = Petit
M = Moyen
L = Grand
XL = Très grand

Ces lettres indiquent le volume des ressources (humaines et financières), la complexité (interne et externe), et les délais nécessaires à la réalisation du travail concerné.

4.3 Finances de la Fédération

OBJECTIF stratégique

Identifier de nouveaux moyens innovants afin d'avoir une démarche plus durable, de réaliser des économies et d'obtenir des fonds pour les activités de la Fédération.

Actions	4.3a	Principes généraux de création de revenus au sein de la Fédération	Conseil	1 M
	Développer un système de collaboration efficace et transparent au sein de la Fédération afin d'accroître ses ressources financières par le biais d'une implication des sections, des membres et d'EUROPARC Consulting.			
	4.3b	Convenir d'un plan de revenu/ d'une collecte de fonds	Conseil, direction, sections, membres	1 L
	Encourager les membres et les sections à contribuer au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie de collecte de fonds / de génération de revenus afin d'accroître les capacités financières de l'ensemble de la Fédération par le partage et le développement de l'expertise et du savoir-faire.			
	4.3c	Maintenir le niveau convenu	Direction	1 M
	Maintenir la sécurité des revenus issus des frais d'adhésion afin d'assurer la fonctionnalité du personnel essentiel à la Fédération.			
	4.3d	20% d'adhésions en plus.	Sections	1 M
	Elargir la base d'adhésion d'EUROPARC afin d'accroître le soutien au travail de la Fédération EUROPARC et de renforcer sa visibilité.		Direction, Conseil	

Résultat

Une base financière plus solide pour investir dans les activités et les services de la Fédération destinés aux membres.

<i>Domaines prioritaires</i>		4.4. Parler et écouter: des communications plus intelligentes		
<i>OBJECTIF stratégique</i>		Développer des communications plus intelligentes pour renforcer l'efficacité et la visibilité du travail de la Fédération, entre les membres et vers les principales parties prenantes.		
<i>Actions</i>	4.4a Renforcer l'efficacité de la diffusion des messages ciblés sur les travaux, les produits et les services d'EUROPARC dans le but de susciter un soutien à la Fédération et d'accroître sa visibilité.	Examen et vérification des communications	Direction	1 S
	4.4b Revoir et améliorer si nécessaire les supports de communication interne afin de s'assurer que les messages d'EUROPARC sont transmis de manière efficace.	Plan et accord avec la direction et les sections	Sections, direction, et certaines activités mises en œuvre conjointement	2 M

Résultat *Le travail de la Fédération EUROPARC et de ses membres gagne en visibilité et en efficacité.*

- 1** this work **MUST** be done
- 2** this work **SHOULD** be done (if money is sought/ available and leader is found)
- 3** this work **COULD** be done (if a designated member finds money)

S = Small
M = Medium
L = Large
XL = Extra Large

} This relates to the volume of resources (human and money), complexity (internally and externally) and time involved to undertake the work.



EUROPARC

F E D E R A T I O N

Droits d'auteur/Rédaction :

EUROPARC Federation 2014
www.europarc.org
Waffnergasse 6
93047 Regensburg, Germany

Tel: +49 (0)941 59935980 | Fax: +49 (0)941 59935989

PHOTO CREDITS:

Front and back cover- Barrea Lake, Abruzzo Lazio and Molise National Park, Archive of NP Abruzzo Lazio and Molise (IT)
Pg 2 , 3 – Kellerwald Edersee National Park, Ruhlauber Herbst , cognitio Kommunikation und Planung, Verlag - EUROPARC Living Parks Exhibition (DE)
Pg 5 – Krkonosze National Park, Passion for Nature by Radek Drahný (CZ)
Pg 7 – EUROPARC Siggen Seminar 2014, Dea Mijakovac (DE)
Pg 8 - Terras do Priolo, Salto do Prego Archives of Secretaria Regional do Ambiente e do Mar (SRAM)- Azores (PT)
Pg 10 - Maas-Schwalm-Nette Nature Park - Maas-Schwalm-Nette Archives (NL)
Pg 16 - Neusiedlersee-Seewinkl National Park, Excursion Hanság, Bird Experience, Sabine König , Archive of NP Neusiedlersee-Seewinkl (AT),
Pg 24 - Liesjärvi National Park, Tuomas Uola (FI)

Financé par l'Union européenne.

La publication de ce rapport annuel a été financée dans le cadre du programme de financement LIFE+ de la Commission européenne (programme de subventions de fonctionnement pour les ONG environnementales européennes). Le contenu de cette publication ne reflète pas l'opinion officielle de l'Union Européenne. La responsabilité pour l'information et les opinions exprimées dans cette publication revient entièrement aux auteurs.

